

Ecoles Publiques de Poligny

1-Demande d'inscription

Fiche de renseignement de la famille

Nom et prénom des parents :.....
.....

Adresse :.....

N° de téléphone du domicile :..... Portable :

Identité de l'enfant à inscrire

Nom et prénom :

Date de naissance :..... Lieu de naissance :.....

Age de l'enfant le 3 septembre 2018 :.....

Ecole et classe fréquentée en 2017/2018 :.....

Souhait des parents

- Choix N°1** : ECOLE MATERNELLE DES PERCHEES (pour les enfants de 2 à 6 ans)
- Choix N°2** : ECOLE PRIMAIRE JACQUES BREL (pour les enfants de plus de 6 ans)

Date et signature des parents
Le2018

Date et signature
De l'Adjointe au Maire
en charge des affaires scolaires

Le2018

Véronique LAMBERT

Ecoles Publiques de Poligny

2-Document destiné à l'école

Fiche de renseignement de la famille

Nom et prénom des parents :

Adresse :

N° de téléphone du domicile : Portable :

Identité de l'enfant à inscrire

Nom et prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Age de l'enfant le 3 septembre 2018 :

Ecole et classe fréquentée en 2017/2018 :

Pour l'enfant qui réside hors de Poligny

Motivation de la demande d'inscription hors de la commune de résidence

Absence de structure d'accueil dans la commune de résidence

Renouvellement d'inscription jusqu'au terme de la scolarité maternelle ou primaire

Obligations professionnelles des parents et absence de restauration et gardes organisées

Raisons médicales (joindre un certificat établi par un médecin)

Inscription d'un frère ou d'une sœur dans une des écoles publiques de Poligny

Loi n°83-663 du 22/7/1983 posant le principe de la répartition des charges scolaires entre les communes d'accueil et de résidence des élèves des écoles élémentaires et maternelles
Loi n°2004-809 du 13/8/2004 art 87 et n°2005-157 du 23/2/2005 art 113, complétant le dispositif législatif. Décret n°86-425 du 12 mars 1986, relatif aux cas dérogatoires engendrant l'obligation de participation aux charges scolaires. Article L 212-8 du code de l'éducation posant le principe d'un libre accord pour la répartition des charges scolaires entre la commune d'accueil et la commune de résidence de l'enfant.

Date et signature des parents

**Accord de l'autorité ayant la compétence
Scolaire (Maire de la commune de résidence
ou Président d'EPCI)**

NOM Prénom, Date, signature et cachet

**Décision du Maire
de Poligny**

**Dominique BONNET
Date, cachet, signature**